



**HAL**  
open science

## Citerne el-Nabih, un dispositif remarquable de l'hydraulique alexandrine

Chrystelle March, Laurent Borel

► **To cite this version:**

Chrystelle March, Laurent Borel. Citerne el-Nabih, un dispositif remarquable de l'hydraulique alexandrine. Isabelle Hairy. Du Nil à Alexandrie : histoires d'eaux. Catalogue d'exposition, Laténium de Neuchâtel, Editions Harpocrates, pp.420-421, 2009, 978-977-5845-24-5. hal-03326777

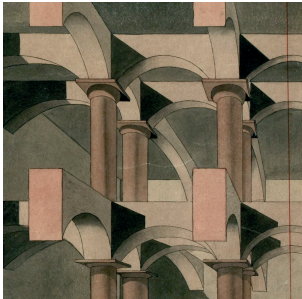
**HAL Id: hal-03326777**

**<https://hal.science/hal-03326777>**

Submitted on 26 Aug 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

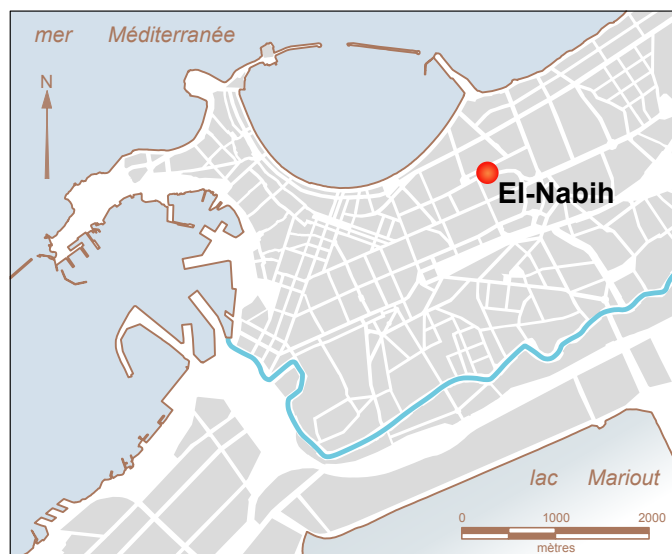


# Citerne el-Nabih un dispositif remarquable de l'hydraulique alexandrine

Chrystelle  
March  
&  
Laurent  
Borel

Le Centre d'Études Alexandrines (CEAlex), laboratoire du CNRS basé à Alexandrie et dirigé par Jean-Yves Empereur, s'attache à l'étude multiforme du patrimoine alexandrin en vue de sa sauvegarde. Travaillant dans cette optique à l'étude de l'infrastructure antique d'approvisionnement en eau de la ville, le CEAlex s'est vu confier, à la demande du Service des Antiquités Islamiques égyptien, le projet d'étude, de conservation et de mise en valeur de l'une des plus belles citernes de la ville, la citerne el-Nabih (voir les auteurs dans ce volume). En 1914, E. Breccia, alors directeur du Musée gréco-romain d'Alexandrie, écrivait dans son guide *Alexandrea*

*ad Ægyptum* : « Aujourd'hui, à cause des innombrables constructions de la ville moderne, la plus grande partie de ces citernes a été sacrifiée, mais plusieurs existent encore, et le Service des Antiquités a pu en sauver une à trois étages. La citerne el-Nabih, accessible au public, se trouve dans la partie est des jardins de la Rue d'Allemagne » (1). Ce triste constat illustre combien le destin de la citerne el-Nabih fut particulier. Mais comment cet édifice – élément anonyme parmi des centaines d'autres à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – devint-il, en moins d'un quart de siècle, l'un des derniers témoignages visibles de cette infrastructure ? L'étude des données de terrain, étayée par l'analyse des sources littéraires et iconographiques, apporte quelques éléments de réponse.



▲ 1. Localisation de la citerne el-Nabih



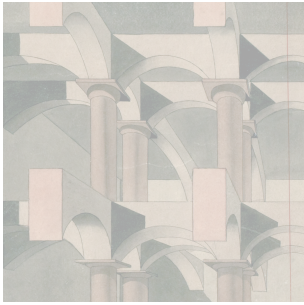
## « UNE VILLE DE CITERNES » L'infrastructure d'approvisionnement en eau de la ville

Alexandrie fut dotée, dès sa fondation à la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., d'un ingénieux système d'approvisionnement en eau douce. Dérivant le Nil depuis sa branche canopique, cette infrastructure acheminait l'eau jusqu'aux portes de la ville, le long d'un large canal approximativement orienté est-ouest dans la dernière partie de son tracé (voir I. Hairy et O. Sennoune dans ce volume). L'eau se répandait ensuite dans les ramifications multiples d'un réseau souterrain se déversant *in fine* dans la mer. Cette infrastructure fut exploitée par toutes les civilisations ayant occupé la cité depuis sa fondation jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Chacune d'entre elles, construisit ses propres réservoirs, destinés à l'usage public ou privé. Nous pouvons ainsi différencier aujourd'hui les citernes ptolémaïques, romaines, byzantines, médiévales et ottomanes, dont les dimensions et les modes de construction varient en fonction des techniques utilisées à chacune de ces périodes (voir « Hyponomes et citernes » d'I. Hairy dans ce volume). Il semble que les premières citernes aient pu être en connexion directe avec ce réseau. Il apparaît que le phénomène d'affaissement des terres du littoral, survenu au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. et connu sous le nom de subsidence\*, entraîna des modifications de cette infrastructure. C'est, semble-t-il, à partir de cette époque que l'alimentation du système s'effectuait chaque année, au moment de la crue du Nil\* : après avoir attendu quelques jours que l'eau chargée en limons soit clarifiée, on remplissait les innombrables citernes de la ville. Du fait de l'absence de connexion directe avec le réseau, les citernes construites après cet événement étaient alimentées par des dispositifs de relèvement mécanique de type sakieh\* (roue à godets), puisant l'eau dans les canalisations mises en œuvre depuis l'époque ptolémaïque.



### L'inventaire des citernes

Entre 1798 et 1801, les savants de l'Expédition d'Égypte recensèrent environ 308 citernes dans les sous-sols alexandrins. En 1843, lorsque Gallice Bey – ingénieur du Génie Militaire français, chargé par Mohamed Ali du remaniement du système défensif de la ville – effectue des travaux de nivellement, il en localise 450. Quelques décennies plus tard, en 1865, Mahmoud Bey dit el-Falaki – ingénieur cartographe, chargé par le Khédiv



► 2. Page de droite :  
Arrêté Municipal  
du 4 janvier 1911,  
sur la fermeture des puits  
et citernes, *Journal Officiel* 3,  
Commission Municipale  
d'Alexandrie du 11 janvier 1911.

Ismail de dresser un plan de la cité antique – en dénombrera pas moins de 700. Mais dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme nous l'apprend R. Ilbert dans son ouvrage *Alexandrie 1830-1930, Histoire d'une communauté citadine*, la ville fut progressivement dotée d'un système d'approvisionnement en eau, moderne et indépendant de l'infrastructure antique, marquant la fin de l'utilisation intensive des citernes. Enfin, en 1911, un arrêté municipal, ordonnant leur fermeture pour des raisons sanitaires, les condamne définitivement à l'oubli (2). Ainsi, en 1990, lorsque le CEALex entreprend l'étude du réseau hydraulique de la cité, seule la citerne el-Nabih est encore présente dans la mémoire des Alexandrins. Une dizaine d'autres est rapidement retrouvée, grâce au témoignage de personnes ayant vécu pendant la Seconde Guerre mondiale, car certaines des grandes citernes publiques de l'époque médiévale furent, à cette période, transformées en abris antiaériens (voir « Ibn Battouta » de K. Machinek dans ce volume). Mais c'est surtout grâce à la découverte, dans les archives du Musée gréco-romain, d'un dossier d'inventaire, réalisé entre 1896 et 1899 et recensant 131 citernes, que ce travail prit toute son ampleur. Ce document remarquable, communément appelé « dossier Kamil » du nom de l'ingénieur l'ayant mis en forme, rassemblait pour chacune des citernes, un plan, une coupe et presque systématiquement un plan de localisation. Sur l'ensemble du dossier, seules trois planches furent dressées par d'autres auteurs, durant la dernière année de ce travail d'inventaire, en 1899. À l'aide de ces informations précieuses, le CEALex est parti à la recherche des citernes, dans les dédales de la ville moderne, parvenant à en repositionner plus de 80 et à en étudier une dizaine. Ces informations sont aujourd'hui répertoriées dans un Système d'Information Géographique (SIG), régulièrement alimenté par les découvertes récentes.

## LA CITERNE EL-NABIH

### Son architecture

La citerne el-Nabih est située le long de la rue Sultan Hussein, à l'angle sud-est du jardin de Nubar Pasha, aménagé sur l'emprise d'une partie de la muraille de la ville arabe, démantelée au début du XX<sup>e</sup> siècle (3 et 4). C'est un édifice aujourd'hui entièrement enterré, constitué d'un réservoir de volume approximativement cubique (13 m x 11.50 m x 12 m) d'une contenance d'environ 1 000 m<sup>3</sup> (5). Les murs de sa cuve, d'une épaisseur de près de 1.20 m, sont composés d'un appareil de petits moellons. Afin de résister à la poussée des terres, la stabilité de la structure est assurée par un système de contreventement composé de quatre rangées de quatre colonnes, entrecroisées d'arcs et étagées sur trois niveaux (6). L'ensemble des points d'appui verticaux (bases, tambours\* et chapiteaux)

— 412 —

Puits et citernes.

## ARRÊTÉ MUNICIPAL

du 4 janvier 1911, sur la fermeture des puits et citernes.

*Journal Officiel* N° 3, du 11 janvier 1911.

Fermeture des puits et citernes à Alexandrie pour empêcher la contamination de l'eau.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MUNICIPALE D'ALEXANDRIE,

Vu l'art. 15, paragr. 6, du Décret du 5 janvier 1890;

Vu la délibération de cette Assemblée en date du 28 Décembre 1910, approuvée par S.E. le Ministre de l'Intérieur;

Vu les articles 5 et 6 de l'Arrêté ministériel du 11 mai 1895, concernant les mesures prophylactiques à prendre en vue de prévenir des maladies épidémiques;

Considérant qu'il est de toute nécessité d'empêcher l'usage d'une eau exposée à la contamination, en vue de la prophylaxie des nombreuses maladies qui se propagent par cette voie;

### ARRÊTE:

#### ARTICLE PREMIER.

Tout puits et citerne existant dans le périmètre de la Ville d'Alexandrie, que l'autorité sanitaire reconnaitra comme étant exposé à des contaminations, devra être fermé par les soins et aux frais de son propriétaire, dans les huit jours de l'avis officiel qui lui sera donné à cet effet.

#### ART. 2.

Est considéré comme puits, pour les besoins du présent arrêté, tout trou profond creusé ou foré dans le sol en vue de puiser l'eau d'une nappe souterraines pour un usage quelconque, soit que ce trou soit entouré d'une construction en maçonnerie (puits), soit qu'il livre seulement passage à un tuyau métallique (puits abyssinien communément dénommé pompe), soit qu'il serve à tout autre procédé ou installation ayant pour but de puiser l'eau souterraine.

— 413 —

#### ART. 3.

Par fermeture, il faut entendre la suppression complète du puits par le comblement jusqu'au niveau du sol et la fermeture de l'orifice au moyen d'une maçonnerie solide; la simple fermeture au moyen d'une dalle cimentée ne suffit pas; pour les puits abyssiniens (pompes), la suppression comporte l'enlèvement complet de l'outillage extérieur et des tuyaux servant à amener l'eau à la surface.

En ce qui concerne les citernes, elles seront fermées par un couvercle en maçonnerie et cimentées hermétiquement.

#### ART. 4.

Si, dans le délai prescrit, le propriétaire n'a pas obtempéré à l'avis de l'autorité sanitaire, celle-ci pourra procéder d'office à la suppression et au comblement des puits, pompe ou citerne, et se fera rembourser par la voie administrative des frais qui lui auront été occasionnés de ce chef.

#### ART. 5.

L'Arrêté du 21 janvier 1910, sur la fermeture des puits, est abrogé.

#### ART. 6.

Le présent arrêté entrera en vigueur cinq jours après sa publication aux *Journaux Officiels*.

Alexandrie, le 4 janvier 1911.

*Le Président,*  
M. IBADI.

Puits et citernes.

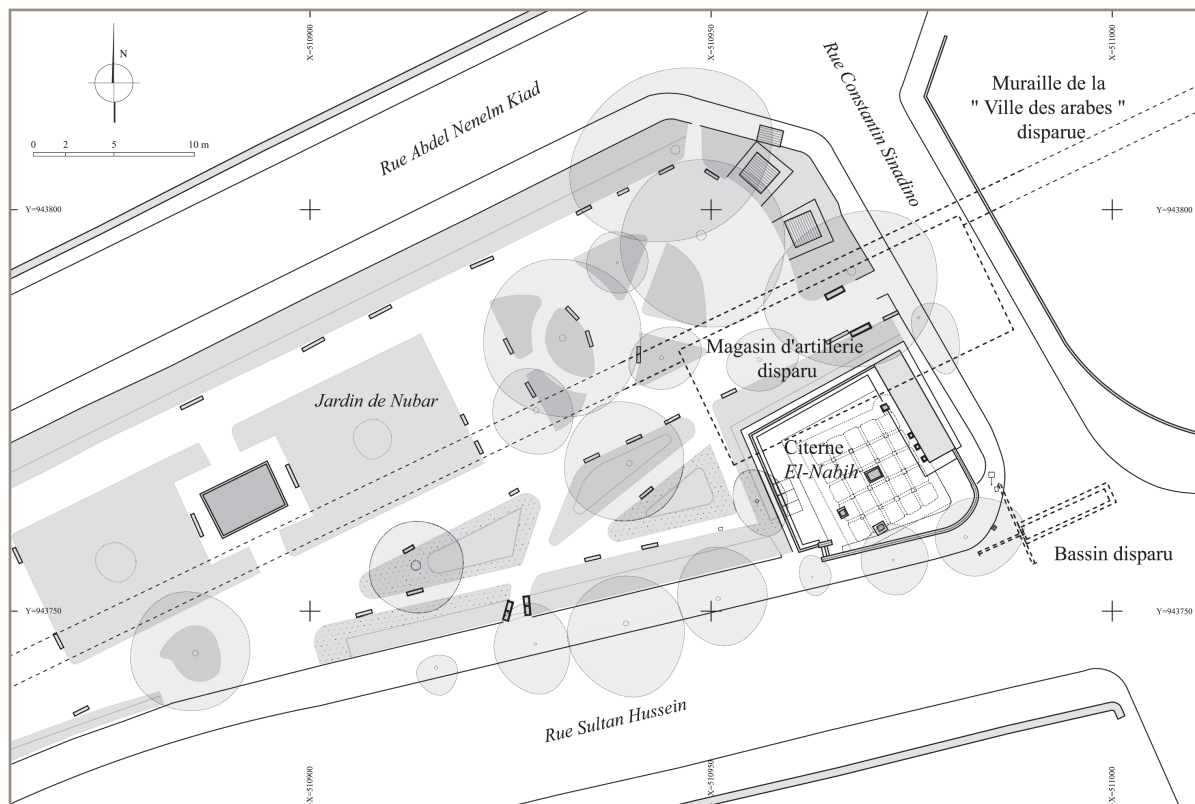
Fermeture des puits et citernes à Alexandrie pour empêcher la contamination de l'eau.



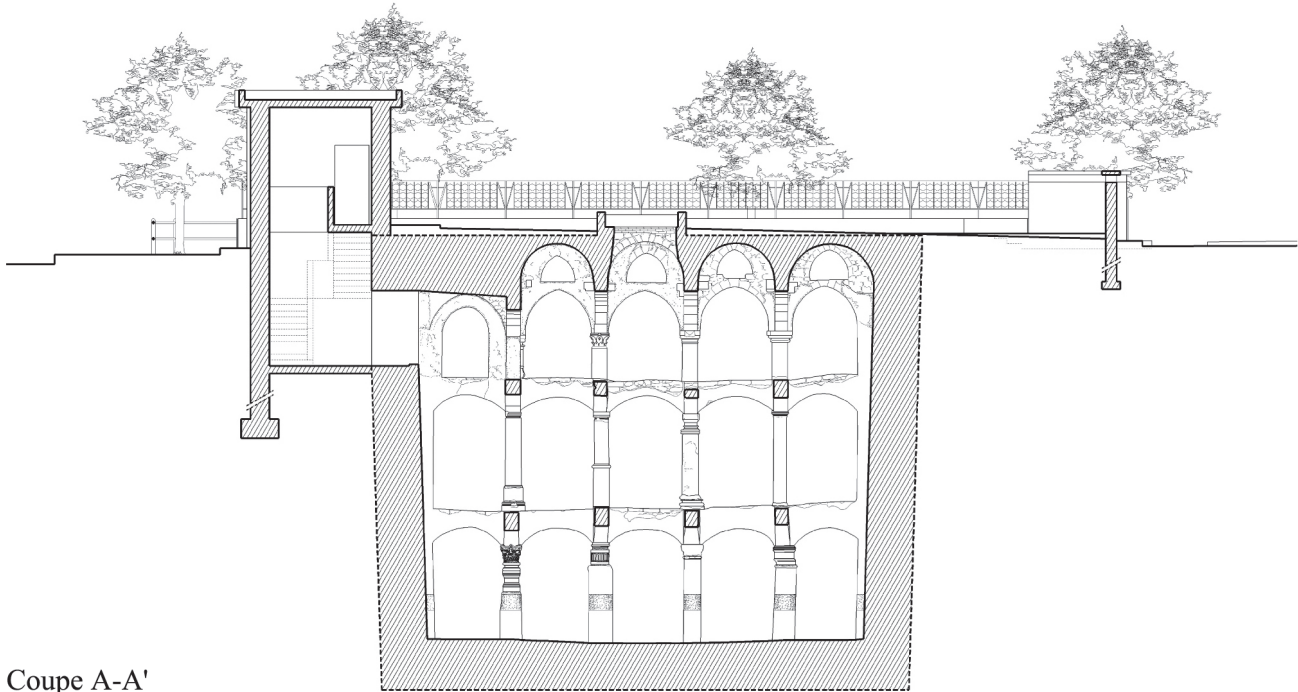
► 3. Vue de l'extrémité sud-est du jardin Nubar Dasha montrant le sommet de la citerne et ses abords immédiats. État des lieux avant la fouille.



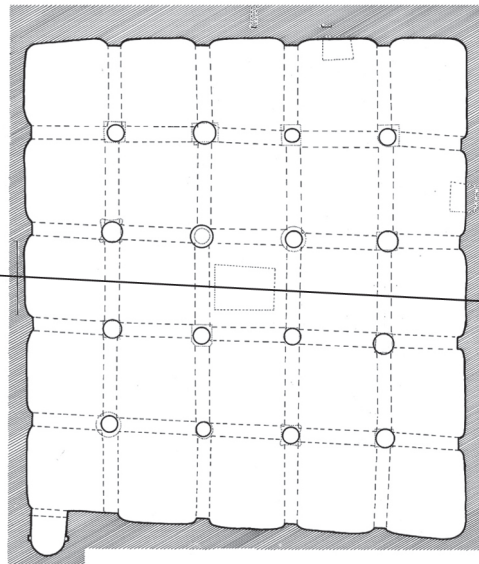
► 4. Plan général des vestiges conservés, des structures disparues, des aménagements et du réseau viaire\* actuels







Coupe A-A'



Plan du niveau inférieur de la cuve

5. Plan et coupe est-ouest sur la citerne.

D'après Y. Guyard, I. Hairy, E. Hardy, N. Martin, C. Shaalan.

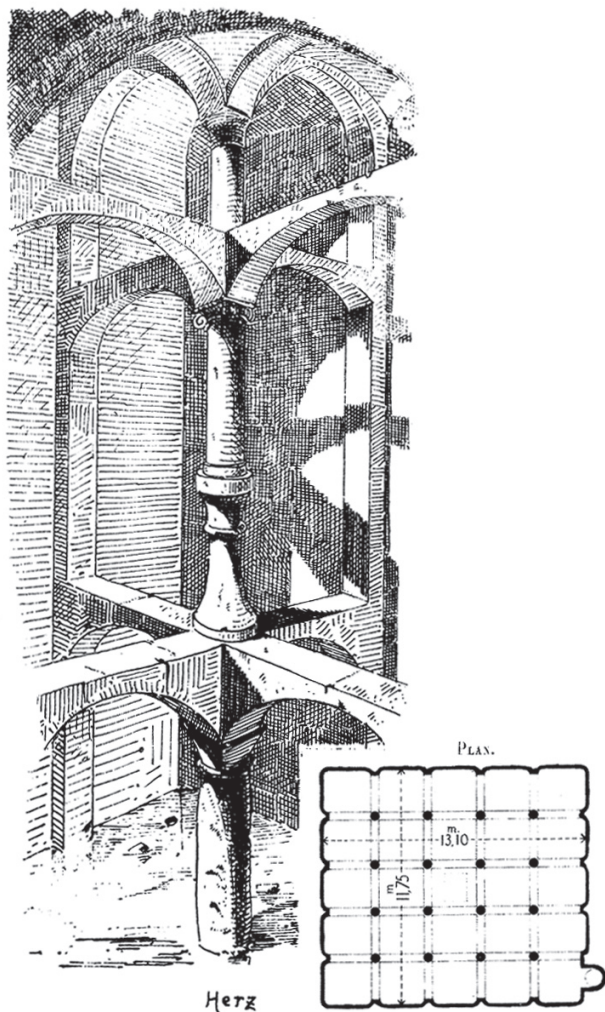


0 1 2 3 4 5 m

L. Borel & C. March © CEALex



▼ 6. Plan et écorché de l'angle intérieur sud-est de la citerne par Hertz Bey  
Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe, 15, Exercice 1898, 1900, pl. VII.

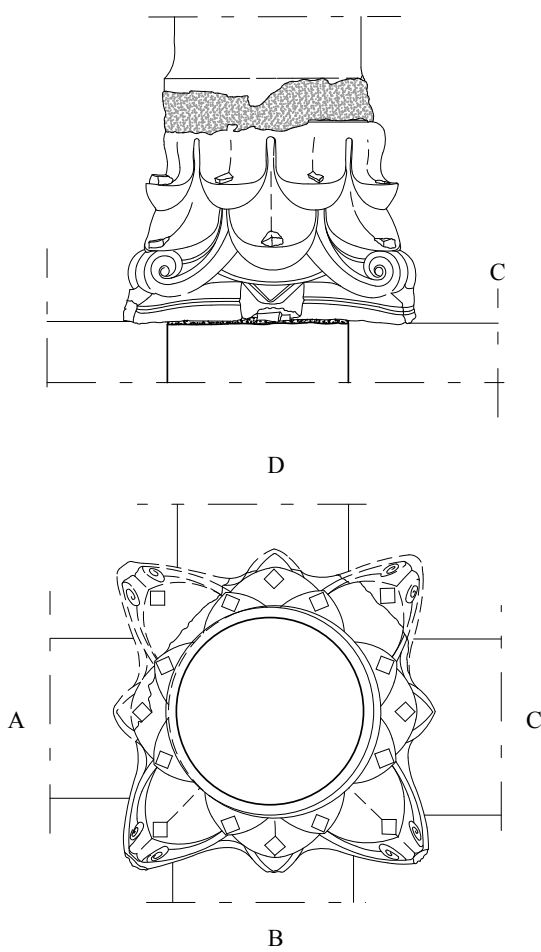


CITERNE EL-NABIH A ALEXANDRIE.  
VUE SUR L'ANGLE SUD-EST.

est constitué d'éléments d'architecture remployés provenant d'édifices antérieurs (7 a-b). Les vertigineuses perspectives de cette architecture, démultipliées par leur reflet dans l'eau, renvoient à l'image chaotique d'une architecture « de type piranésien » (8). L'ensemble des éléments maçonnés (parois verticales, sol et arcs) constituant la structure de la cuve est couvert d'un enduit hydraulique destiné à assurer l'étanchéité du réservoir. La citerne est dotée de deux systèmes de couverture différents. En partie nord, il s'agit de voûtes d'arêtes, alors que ce sont des voûtes en berceau en partie sud (9). Ces deux types de couverture ne sont pas contemporains. L'étude architecturale du monument montre que la citerne était initialement couverte de voûtes d'arêtes, car les murs périmétraux de la partie sud de sa cuve en portent encore les vestiges. Les recherches en cours permettent de supposer qu'une partie de cette structure s'étant effondrée, elle fut remplacée par un autre dispositif à une période très tardive. Les techniques de construction alors mises en œuvre étaient différentes et répondaient sûrement à une volonté de rehausser le niveau de circulation sur le sommet de la citerne comme nous le verrons plus loin.

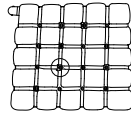
### ⚡ Son fonctionnement propre

Plusieurs ouvertures sont aménagées dans la couverture de la citerne (10). La plus grande d'entre elles, de plan approximativement carré (1.50 m x 1.10 m) est située au milieu de la travée\* centrale. C'est son orifice de puisage principal, qui devait être doté d'un système d'extraction mécanique de type roue à « chapelet aux cruches » comme le figure par exemple F. L. Norden sur une gravure publiée dans son récit de *Voyage d'Égypte et de Nubie* (11). Deux autres orifices de puisage, de moindres dimensions,



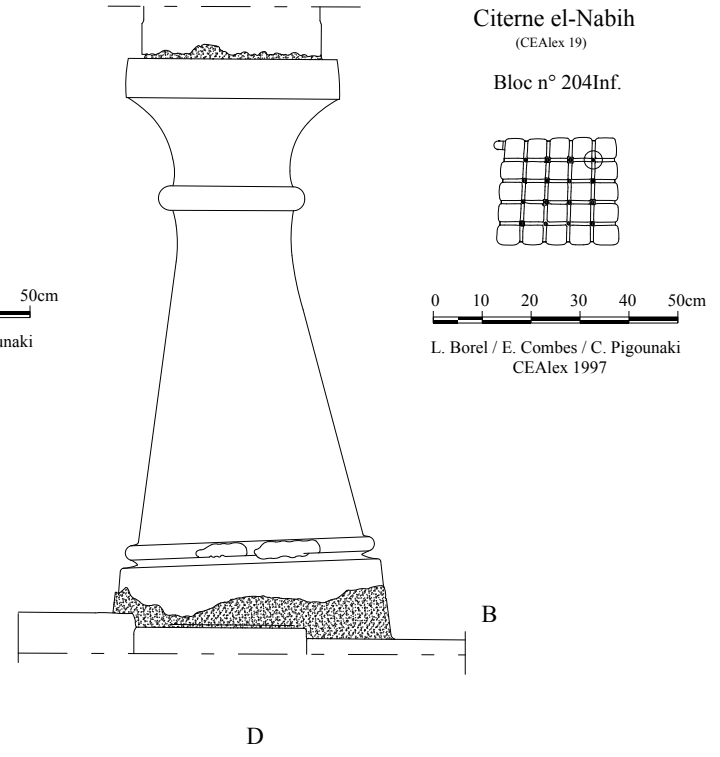
Citerne el-Nabih  
(CEAlex 19)

Bloc n° 210Inf.



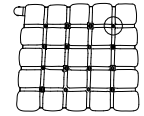
0 10 20 30 40 50cm

L. Borel / E. Combes / C. Pigounaki  
CEAlex 1997



Citerne el-Nabih  
(CEAlex 19)

Bloc n° 204Inf.



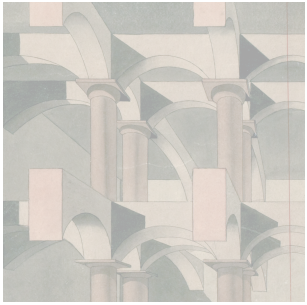
0 10 20 30 40 50cm

L. Borel / E. Combes / C. Pigounaki  
CEAlex 1997

sont situés dans l'angle sud-ouest du réservoir. Certaines citernes du « dossier Kamil » sont dotées de dispositifs similaires, abrités par des constructions qualifiées de « baraques » (13). Il est possible que ces orifices aient été aménagés ultérieurement, afin de permettre le puisage depuis ce type d'unités indépendantes installées à une période tardive. Enfin, un puits, de plan semi-circulaire, d'environ 0.95 m de diamètre, est accolé à l'angle nord-est du réservoir (12). Cet orifice constituait l'unique accès à l'intérieur de l'édifice. Il permettait d'y descendre, grâce à des petites cavités disposées en vis-à-vis dans ses parois verticales faisant office d'échelons, afin d'assurer le curage des dépôts sédimentaires

▲ 7 a et 7 b. Éléments d'architecture utilisés en réemploi dans la citerne





▼ 8. Jeu du reflet dans l'eau de l'élévation de la structure interne de la citerne el-Nabih composée de points d'appuis et d'arcs entrecroisés, étagés sur trois niveaux.

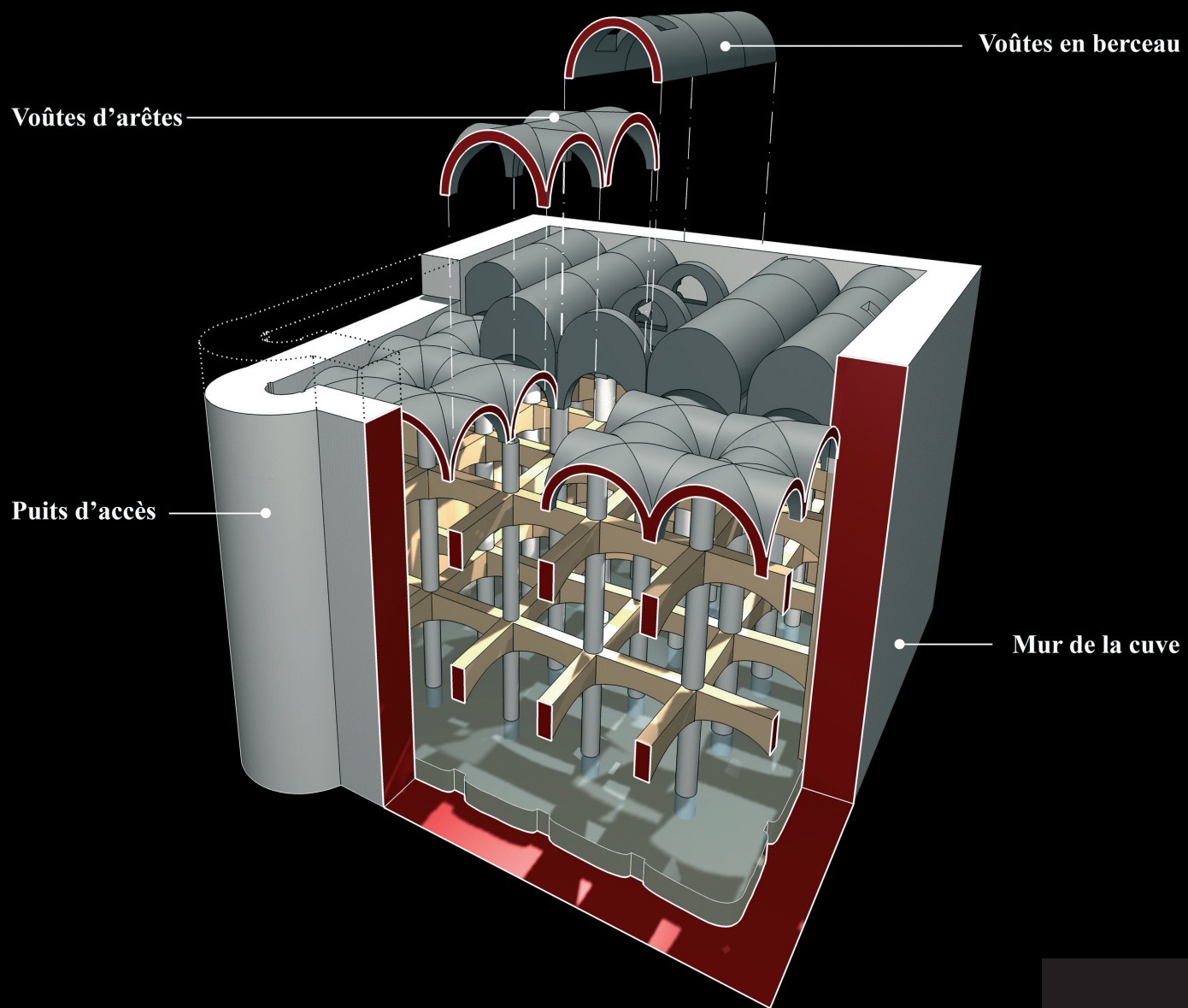


◀ 10. Vue du sommet de la citerne avant le début de fouilles archéologiques en 2005

(liés à la décantation de l'eau) et l'entretien de la cuve. Cette opération de maintenance devait probablement avoir lieu avant la crue annuelle et, dans le cas précis de la citerne el-Nabih, également avant la saison des pluies. Enfin, sur le plan de localisation de la citerne dans le « dossier Kamil », sont représentées des structures, aujourd'hui disparues, en relation avec le fonctionnement de l'édifice. Ces informations précieuses nous renseignent sur le dernier état du système d'adduction en eau (14). Au sud-est du réservoir, à l'emplacement actuel du carrefour de la rue Sultan Hussein et de la rue Constantin Sinadino, l'ingénieur figure deux murs de soutènement, une canalisation en connexion avec un bassin et signale aussi l'emplacement d'une sakieh. Cette dernière faisait très certainement partie du dispositif d'alimentation : une fois extraite du réseau des conduites souterraines à l'aide de la sakieh (15), l'eau devait être déversée dans un réceptacle et acheminée par une canalisation enterrée jusqu'au parement extérieur de la paroi sud de la citerne, comme l'attestent les vestiges mis au jour durant la campagne de fouille de 2006 (16). C'est en effet, sur la partie supérieure de la façade sud, à hauteur de la naissance des voûtes, que l'on peut observer les vestiges de plusieurs conduites d'adduction d'eau et d'une canalisation de trop-plein, à l'intérieur du réservoir.

### Sa place dans le contexte urbain

À l'issue des quatre campagnes de fouilles, conduites entre 2006 et 2008, nos connaissances sur la place de la citerne el-Nabih dans le contexte urbain de la ville d'Alexandrie se limitent, à ce jour, aux abords immédiats de l'édifice. À l'instar de



9. Restitution schématique de la cuve et des systèmes de couverture





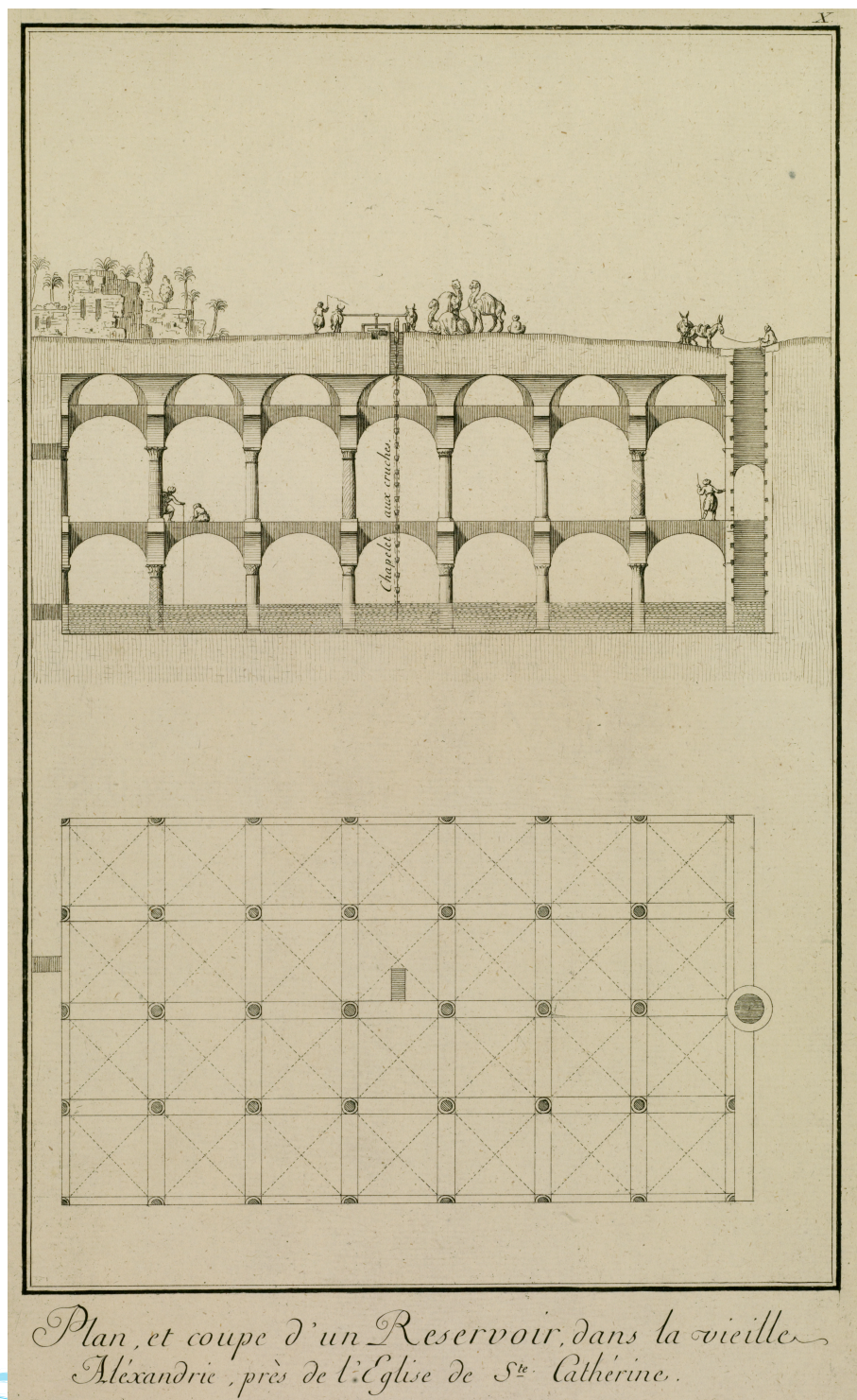
► 11. Gravure représentant un plan et une coupe montrant le dispositif de puisage sur une citerne d'Alexandrie

Notons la présence de dromadaires qui devaient assurer le portage de l'eau vers d'autres lieux. F. L. Norden, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, t. 1, Paris, 1795, pl. X.



430

▲ 12. Vue du puits d'accès

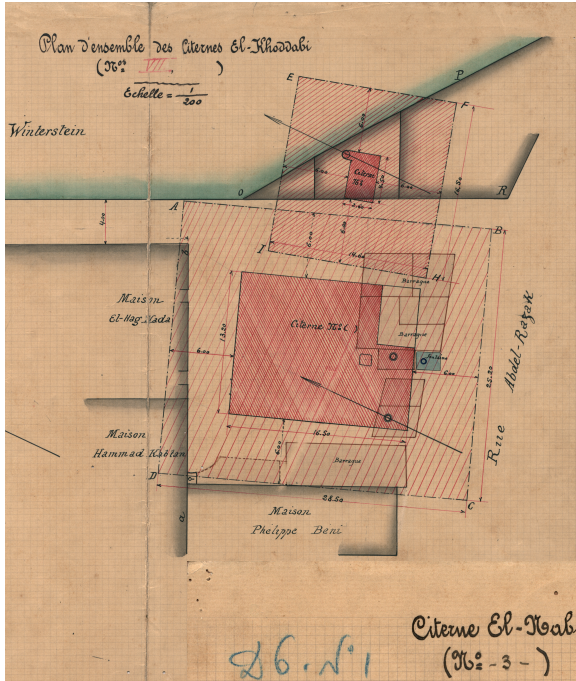




# Citerne el-Nabih, un dispositif remarquable de l'hydraulique alexandrine

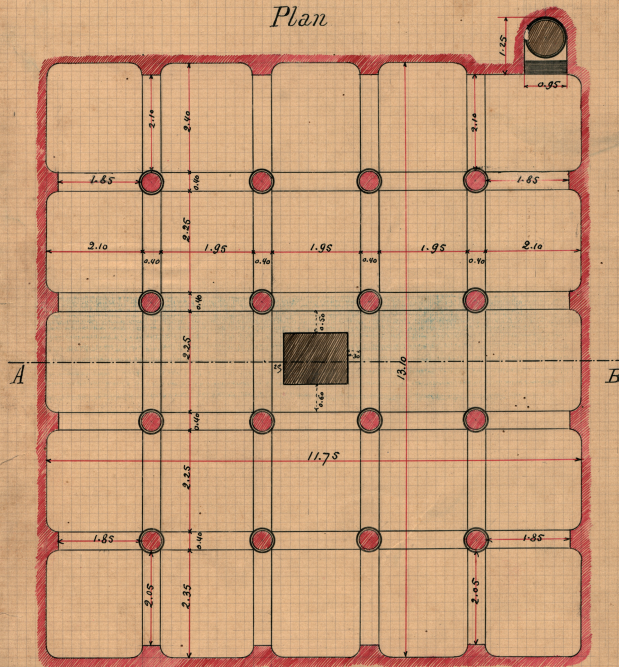
◀ 13. Extraits d'une des planches des citernes el-Khoddabi (VII) du « dossier Kamil ». Dressée le 14/11/1897.

▼ 14. Planches de la citerne el-Nabih (3) du « dossier Kamil ». Dressées le 02/11/1896.

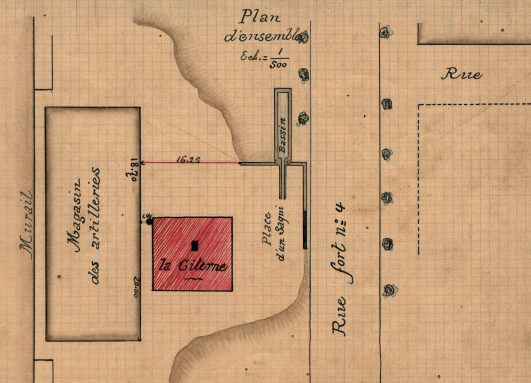
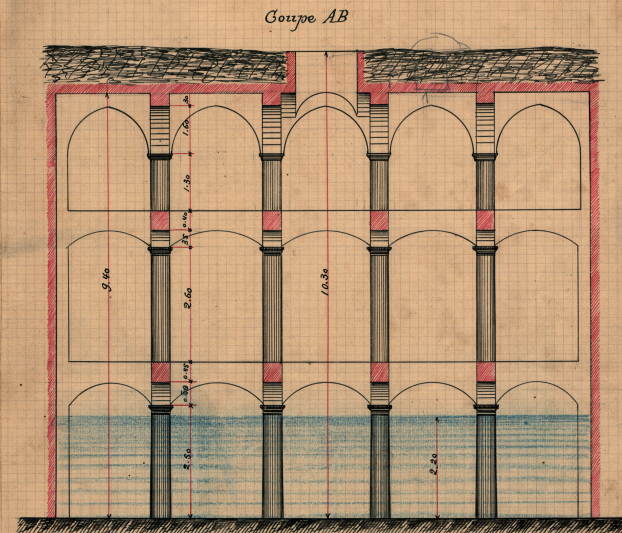


26. n°1  
Citerne El-Nabih  
(No. 3 -)  
(Quartier El-Missallah)  
Ech. sq. = 1. m.

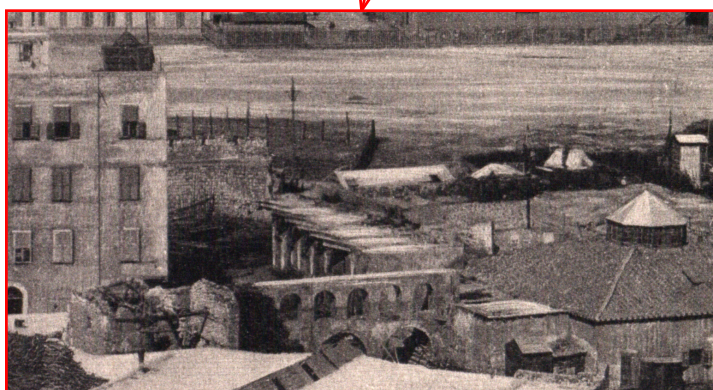
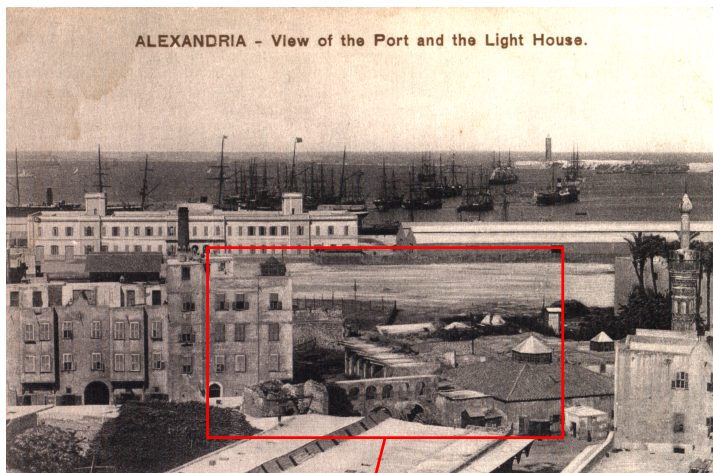
Plan



Dressé par le Comte  
Alex. L. 2. 11. 96.  
Frig. B. L. 1896







432

▲ 15. Carte postale du Port ouest d'Alexandrie datant du début du XX<sup>e</sup> siècle

Notons au centre de l'image un aqueduc alimenté par une sakieh située non loin des citernes du sud-ouest de Kôm el-Nadoura.

el-Gharaba, seule autre citerne dont les premiers résultats de fouille viennent d'être publiés et classée dans la même typologie (voir Y. Guyard, G. Hairy et I. Hairy dans ce volume), l'hypothèse que nous avons émise, supposant que la partie supérieure de la couverture de la citerne el-Nabih devait émerger du sol, a été confirmée par la mise au jour des vestiges d'un *impluvium*\* (17). Ce couvrement, constitué de pavés de dimensions homogènes, est uniquement en place dans le secteur nord, là où la superstructure du réservoir est assurée par les voûtes d'arêtes. À la période où ce dispositif était en fonction, le pavement permettait le captage des pluies et empêchait la contamination de l'eau saine du réservoir par les eaux de ruissellement insalubres des rues avoisinantes. Notons toutefois, toujours en comparaison avec la citerne el-Gharaba, que la fouille de la citerne el-Nabih a montré l'absence de canalisation périmétrale au pied de ce dispositif. Le fait que la couverture émergeait du sol devait aussi permettre de signaler la présence du réservoir, afin d'éviter que de trop lourdes charges ne soient entreposées sur son sommet. Il est fort probable qu'après le remaniement de son système de couverture la citerne el-Nabih, bien qu'étant un réservoir public, ait servi à un usage plus restreint et qu'en conséquence son accessibilité et sa position dans le contexte urbain aient alors été différentes. La reconstruction partielle de la couverture, dans sa partie méridionale, avec la mise en œuvre des voûtes en berceau, a entraîné la surélévation du bâtiment dans ce secteur. Par conséquent, afin d'avoir une surface de circulation horizontale au sommet de la citerne, les bâtisseurs ont remblayé le pavement des voûtes d'arêtes jusqu'à l'arase de l'extrados des voûtes en berceau, supprimant ainsi toute possibilité de récupérer l'eau de pluie anciennement collectée par l'*impluvium*. Ces

observations de terrain sont corroborées par l'étude de la planche du « dossier Kamil » qui révèle que la citerne, dans son dernier état, était accolée au nord à un « magasin d'artilleries », lui-même adossé au parement intérieur de la muraille de la ville arabe. Le sommet de sa couverture était surélevé par rapport à la rue Fort n°4 comme l'atteste la présence des deux murs de soutènement représentés sur le plan de localisation. Il se peut ainsi que la citerne el-Nabih ait fait partie, durant sa dernière période de fonctionnement, d'une infrastructure particulière, exclusivement liée au fonctionnement du système défensif de la ville (18) (voir « Eau et fortifications » de K. Machinek dans ce volume).

### Éléments de datation

Les données archéologiques, dont l'étude est en cours, ne permettent pas à ce jour de dater avec certitude les différentes phases de construction de la citerne el-Nabih. Si l'on se réfère aux études antérieures, les citernes de ce type (grande capacité, cuve maçonnée, système de contreventement bâti à plusieurs étages composé d'éléments d'architecture remployés, etc.) sont identifiées comme de grandes citernes publiques de la période médiévale. Notons toutefois, après A. Saint-Genis dans *Description de l'Égypte* et E. Breccia dans son guide *Alexandria ad Ægyptum*, qu'il est possible que ces citernes aient été installées sur les vestiges remaniés de structures plus anciennes. Cette hypothèse de datation est étayée par l'étude des éléments d'architecture remployés. Parmi ceux-ci, datant des périodes pharaonique, gréco-romaine et byzantine, aucun élément de la période islamique n'a été identifié. La pièce d'architecture la plus récente est un chapiteau corinthien tardif daté de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C (19 et 20). Ces données

► 16. Vue de l'extrémité sud des voûtes en berceau et de la conduite d'adduction

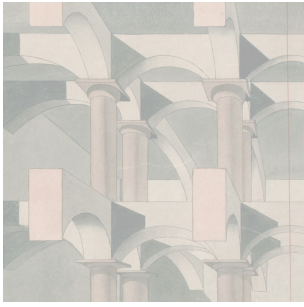
Vestiges du dernier système d'alimentation de la citerne, mis au jour lors de la campagne de fouille 2006.

▼ 17. La citerne el-Nabih au cours de la campagne de fouille 2008

Avec son double système de couverture, composé de voûtes d'arêtes et de voûtes en berceau.

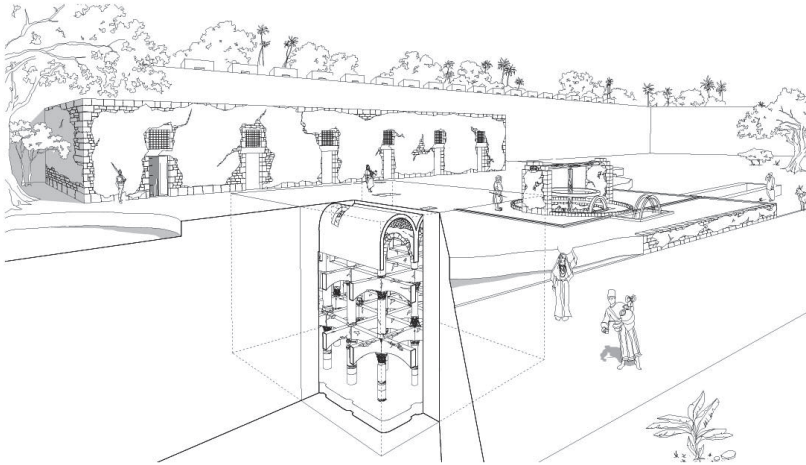






▼ 18. Première hypothèse de restitution de la citerne el-Nabih dans son contexte urbain immédiat, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

permettent de supposer que la construction de l'édifice pourrait être postérieure à cette date. Rien ne permet cependant d'affirmer que cet élément n'ait pas été rapporté dans la construction à une période plus tardive. Enfin, la présence de la muraille de la ville arabe à quelques mètres de la citerne pourrait suggérer que sa construction ait été contemporaine de cette partie des fortifications, attribuée, par différents auteurs, à Ibn Touloun, gouverneur d'Égypte au IX<sup>e</sup> siècle. Cependant, la seule proximité de l'édifice ne peut constituer un argument suffisant pour sa datation. Notons, par ailleurs, que nous ne disposons d'aucune donnée archéologique fiable nous permettant de dater la fondation et les différents remaniements de la muraille de la ville arabe dans les environs, tout comme sur l'ensemble de son tracé supposé.



## LES SOURCES HISTORIQUES

### Le témoignage du « dossier Kamil »

Les documents les plus anciens attestant l'existence de la citerne el-Nabih proviennent du « dossier Kamil ». G. Botti, premier directeur du Musée gréco-romain, nous renseigne dans son article sur « Les citernes d'Alexandrie », publié dans le *Bulletin de la Société Archéologique d'Alexandrie*, sur l'origine de cet inventaire : « une inspection soignée des citernes encore existantes ayant été décidée d'un commun accord, en 1896, entre le Gouvernement égyptien et la Municipalité d'Alexandrie, MM. L. Dietrich bey et Leriche

bey, ingénieurs, assistés de MM. Kiamil (*sic*) effendi et E. Bauer, procédèrent aux opérations nécessaires. » On retrouve dans cet inventaire la « Citerne el-Nabih, (3), (Quartier el-Missallah) », dans une planche dressée par A. Kamil le 2 novembre 1896 (14). Dans le cadre de l'étude du monument menée par les auteurs, un réexamen récent de l'ensemble de cette documentation a révélé la présence d'un second dossier d'inventaire, datant de la même période. Les 10 citernes qu'il rassemble furent relevées et dressées par E. Bauer et répertoriées selon une numérotation différente de celle du « dossier Kamil ». La citerne el-Nabih levée et dressée par l'ingénieur E. Bauer le 6 juin 1896, y figure sous la référence « Citerne 57<sup>bis</sup> » (21). Pour quelles raisons alors, deux inventaires distincts



des mêmes édifices furent-ils dressés, à quelques mois d'intervalle, par deux personnes travaillant ensemble, dans le cadre de cette inspection ? Il semble en réalité qu'il n'y ait bien eu qu'un seul et même inventaire, mais qu'il ait été engagé selon un premier système de numérotation, mis au net par E. Bauer sur des planches grand format jusqu'en juin 1896, puis abandonné au profit d'une autre numérotation, mise en forme sur un format plus petit par A. Kamil, qui le compléta jusqu'en 1899. À la lumière de ces éléments, on peut émettre l'hypothèse qu'une répartition des tâches ait alors été faite, réservant à E. Bauer les opérations de terrain et offrant à A. Kamil la mise au net du dossier. C'est du moins ce que semble suggérer la découverte récente de minutes de terrain signées exclusivement par E. Bauer dans ce lot d'archives. Les précédentes études affirmaient que la réfection du système de couverture de la citerne datait des années 1950, sur la base – notamment – de l'étude du « dossier Kamil », dont la coupe sur l'édifice semblait représenter le premier état du système de couverture conservé. Le réexamen de ces documents, ainsi que la réinterprétation des planches du « dossier Bauer » permettent d'invalider cette hypothèse. En effet, la coupe dressée par A. Kamil représente en réalité un système « hybride », mélange improbable de la représentation graphique d'une coupe sur voûte d'arêtes\* et sur voûte en berceau\*, tandis que sur la coupe du « dossier Bauer », l'état restauré du système de couverture est clairement et justement représenté. Pourquoi alors apporter plus de crédit à l'une ou l'autre de ces sources documentaires contradictoires ? En premier lieu parce que les informations portées sur ces documents révèlent que seul E. Bauer a effectué le relevé de l'édifice, alors que A. Kamil n'en fait que la mise au net. Par ailleurs, la qualité



◀ 19. Vue de face du chapiteau le plus récent

Daté de la moitié du VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.  
Bloc 104.

▼ 20. Vue de face et plan miroir du chapiteau le plus récent

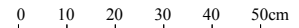
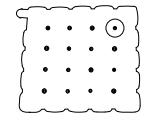
Daté de la moitié du VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.



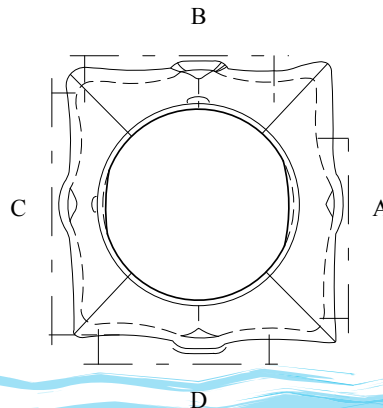
B

Citerne el-Nabih  
(CEAlex 19)

Bloc n° 104Sup.



L. Borel / E. Combes / C. Pigouaki  
CEAlex 1997

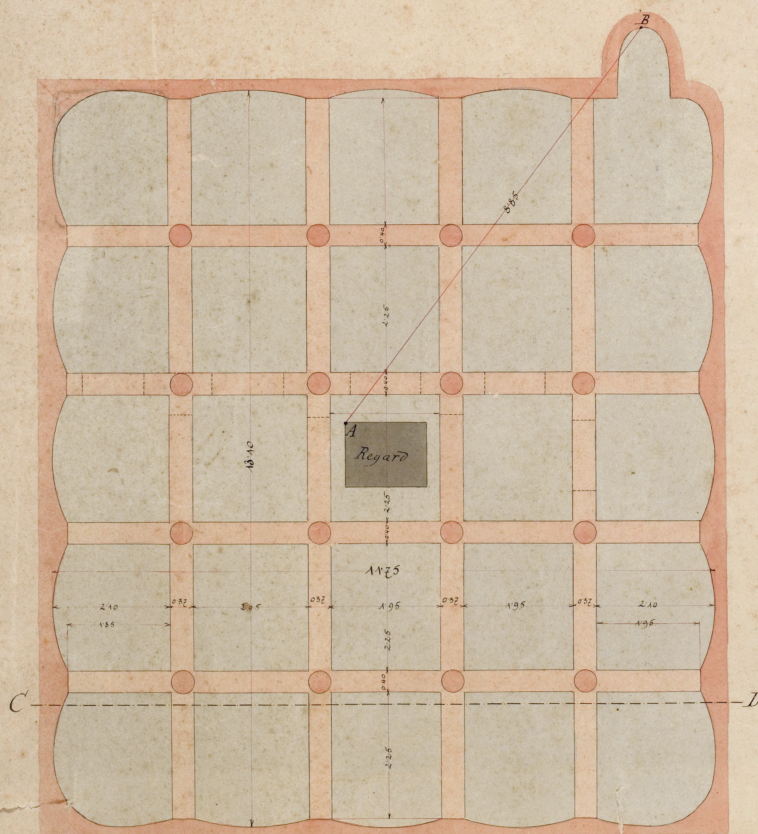




► 21. Planche de la citerne el-Nabih « 57<sup>bis</sup> »  
du « dossier Bauer ».  
Levée et dressée 06/06/1896.



*Elevation  
Coupe C-D.*



*Plan*



# Citerne 57<sup>bis</sup>

Echelle: Plan de Situation 0<sup>m</sup>05 par 1<sup>m</sup>00

Plan et Coupe CD 0<sup>m</sup>20 par 1<sup>m</sup>00



Plan de Situation

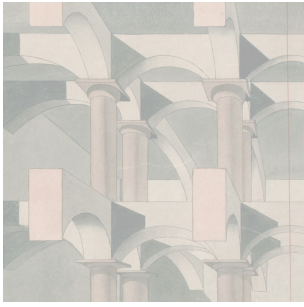
Relové et Dessiné par le soussigné

Alexandrie, le 6 juin 1896

*E. B. Bauer*







► 22. Coupe en perspective sur une citerne d'Alexandrie.

Extrait de la planche « Plan de la citerne près le (sic) jardin *el Ejunich* » du « dossier Bauer ». Levée et dressée 22/05/1896.

graphique des documents fournis par E. Bauer est remarquable, dénotant un indéniable talent de dessinateur, une très bonne vision dans l'espace ainsi qu'une parfaite maîtrise des techniques de relevé (22), alors que l'étude des planches mises au net par A. Kamil montre d'importantes incohérences et de multiples problèmes de représentation. Ainsi, nous pouvons aujourd'hui considérer les relevés de l'ingénieur E. Bauer comme exacts et affirmer que la réfection de la couverture de la citerne est bien antérieure au 6 juin 1896. Enfin, l'étude en cours du bâtiment confirme que l'ordonnancement architectural de la partie de la couverture rehaussée, les matériaux utilisés, leur module, leur mise en œuvre, ainsi que les traces d'outils visibles semblent plutôt postérieurs à l'époque mamelouke\*, ce qui situerait ce remaniement entre le XVI<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### Les sources littéraires

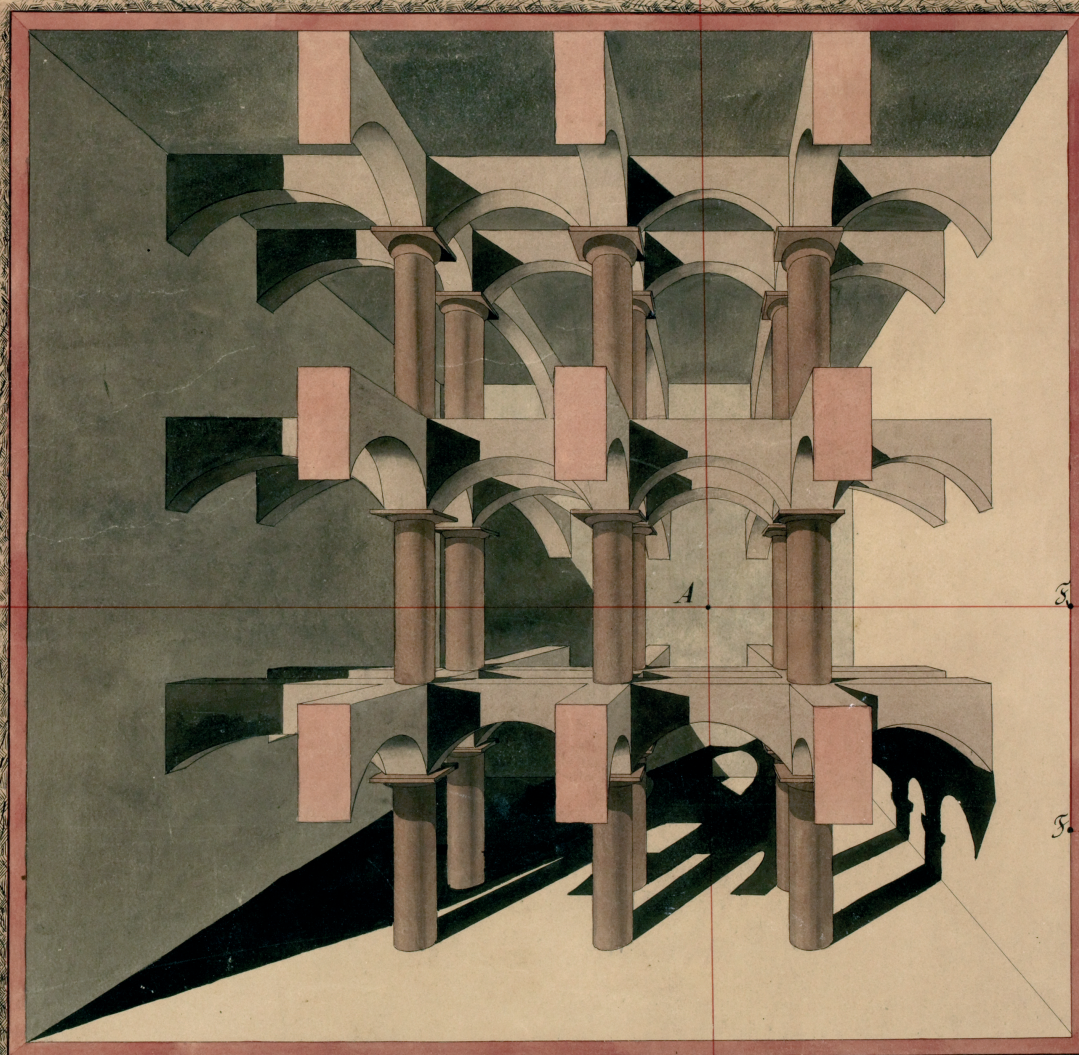
À notre connaissance, aucun des nombreux voyageurs ayant visité Alexandrie depuis le XII<sup>e</sup> siècle ne mentionne la citerne el-Nabih. C'est dans les *Bulletins du Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe* que furent recueillies les premières données bibliographiques concernant la citerne el-Nabih. Ce Comité, institué en 1881 sous la présidence du Ministère des *Wakfs*, avait pour attributions de « procéder à l'inventaire des monuments arabes présentant un intérêt artistique et historique » et « de veiller à leur entretien et à leur conservation ». On y apprend, dans l'annexe du 238<sup>e</sup> rapport de l'exercice 1898, que toutes les citernes d'Alexandrie furent déclarées propriété de l'État à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle « pour les soustraire à l'arbitrage du public » depuis leur abandon lors de la mise en place du réseau d'eau moderne. En 1898, le Ministère des Travaux Publics sollicite l'avis du Comité concernant des demandes de rachat, par des particuliers, de citernes situées sur les terrains dont ils sont propriétaires. Herz Bey, architecte en chef du Comité, visite alors 6 citernes alexandrines et décide d'en classer 3 comme « monuments arabes à conserver », parmi lesquelles la citerne el-Nabih. Il décrit alors les citernes de l'art arabe, propose « d'en classer les plus intéressantes et croit qu'il faudrait en faire le choix seulement parmi les citernes qui se trouvent dans les terrains du gouvernement ou des *Wakfs* et cela pour éviter des formalités sans fin avec les particuliers ». Dans le 264<sup>e</sup> rapport de l'exercice de 1900, le Comité sélectionne dans le « dossier Kamil », envoyé par la Municipalité, 23 citernes susceptibles d'être conservées, en plus de celles déjà classées. La citerne el-Nabih est ensuite régulièrement mentionnée dans les *Bulletins du Comité*, servant notamment de référence, comme en 1904 lorsque G. Maspero et Herz Bey formulent un avis contraire au classement d'une citerne, dans le procès verbal n° 132 de l'exercice 1904, rappelant que le Comité a déjà classé et ouvert « à la visite des touristes » une citerne de même type, celle d'el-Nabih. Ainsi, au fil des ans, un nombre considérable de citernes est détruit. Seules les pièces d'architecture



*Vue d'Ensemble en perspective*

Échelle de : 0.04<sup>m</sup> par 100<sup>m</sup>

v



36

A

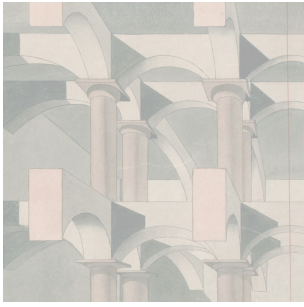
36

36

36

36





▼ 23. Extrait du *Plan de la ville d'Alexandrie moderne et ancienne*, donnant la première représentation du « magasin des artilleries »  
Gallice Bey, 1845 ?.

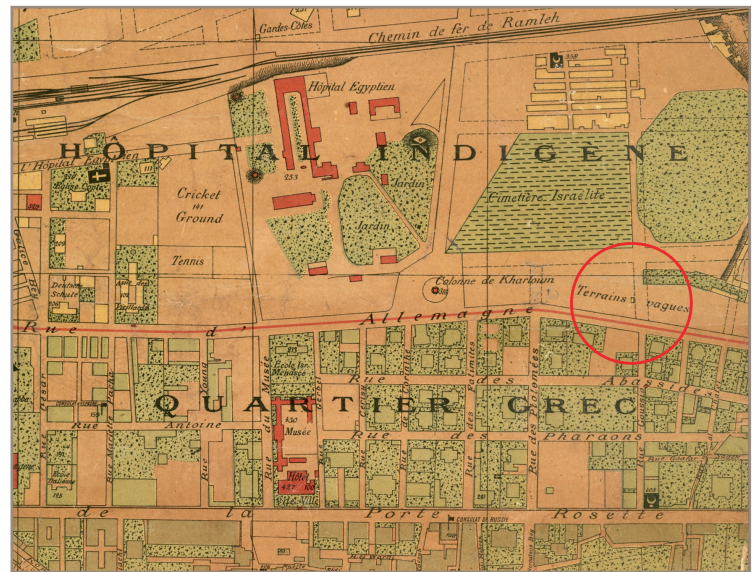
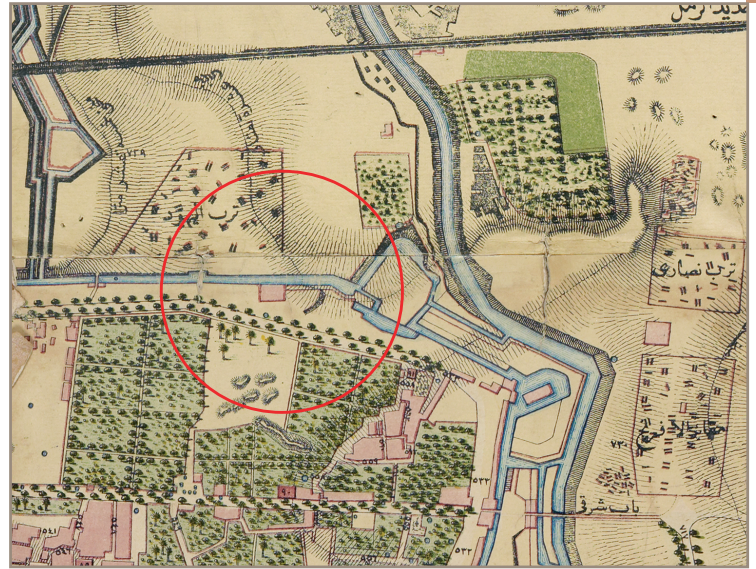


remarquables remployées dans leur construction sont démontées et remises au Musée gréco-romain. En 1923, E. Breccia, son nouveau directeur, constate que « le nombre des anciennes citernes encore conservées est très restreint ». Dès lors, les citernes de même typologie que celle d'el-Nabih seront aussi conservées lorsque cela s'avèrera possible. La préservation de l'une d'entre elles, débattue notamment dans le procès verbal n° 264 de l'exercice 1923, constituera ainsi aux yeux du Comité « un second spécimen du type de ces intéressants monuments ». Dans les numéros de ces Bulletins, édités entre 1892 et 1963, toutes les interventions effectuées sur la citerne el-Nabih sont consignées dans le moindre détail. Aucune allusion n'est faite à des travaux aussi considérables, complexes et onéreux que ceux de la réfection de la couverture de la citerne. L'édifice est également mentionné, à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, dans quelques publications scientifiques et ouvrages grand public. En 1914 et 1922, Breccia en livre une description détaillée dans les deux éditions de son guide *Alexandrea ad Aegyptum*, parmi les monuments remarquables à visiter à Alexandrie. La citerne est ensuite localisée et décrite sommairement dans la carte archéologique dressée en 1934 par A. Adriani, alors directeur du Musée gréco-romain. En 1966, A. Bernand en décrit également l'architecture dans *Alexandrie La Grande*. Ce n'est que bien plus tard, en 1993, que B. Tkaczow la localise à nouveau et la décrit brièvement dans son étude sur la topographie historique de la ville. Mais il faudra attendre 1996 pour que le CEAlex entreprenne des relevés précis de l'édifice et une étude véritablement scientifique du monument. Depuis 2004, cette étude a été confiée aux auteurs de cette contribution, assistés de S. Desoutter, avec qui ils ont conduit les fouilles archéologiques

de la couverture et des abords immédiats de la citerne.

### Les sources cartographiques et iconographiques

L'étude des cartes représentant la ville d'Alexandrie jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ne permet pas de localiser avec précision la citerne el-Nabih. Bastions\*, tours et forts se développent le long de la partie septentrionale de la muraille arabe sans qu'il soit possible d'identifier non plus le « magasin des artilleries » contre lequel elle est adossée. Ce n'est qu'à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que cet entrepôt militaire est représenté sur les plans de la ville. Il figure ainsi sur la carte établie par Gallice Bey en 1845 (23). L'édifice est ensuite représenté sur la *Carte d'Alexandrie* dressée par Mahmoud el-Falaki en 1865, qui figure, au-dessous de l'emplacement de la citerne, le symbole d'un puits, constituant peut-être la première représentation cartographique de l'édifice ou simplement un élément de son dispositif d'alimentation en eau (24). Sur le *Nouveau plan général de la ville d'Alexandrie*, dressé en 1902 par E. Nichosoff, est dessiné, à l'angle nord-est de la citerne, un symbole carré, non renseigné (25), représentant, semble-t-il, le kiosque d'accès à l'édifice, réalisé par le Comité en 1900. Cette construction est également visible sur une photographie aérienne de la ville, publiée par E. Breccia dans l'introduction de la version anglaise de son guide, déjà cité plus



► 24. En haut : extrait de la *Carte d'Alexandrie*, représentant le « magasin des artilleries » et un puits. M. Bey el-Falaki, 1865.

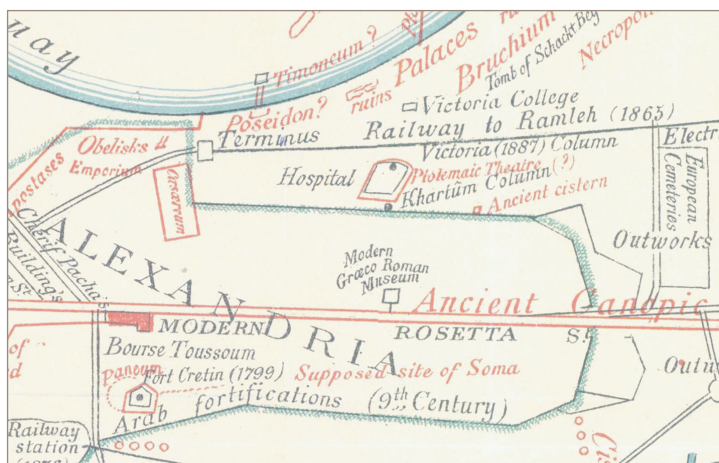
► 25. En bas : extrait du *Nouveau plan général de la ville d'Alexandrie*, indiquant le kiosque d'accès à la citerne pour « la visite des touristes ». E. Nichosoff, 1902.



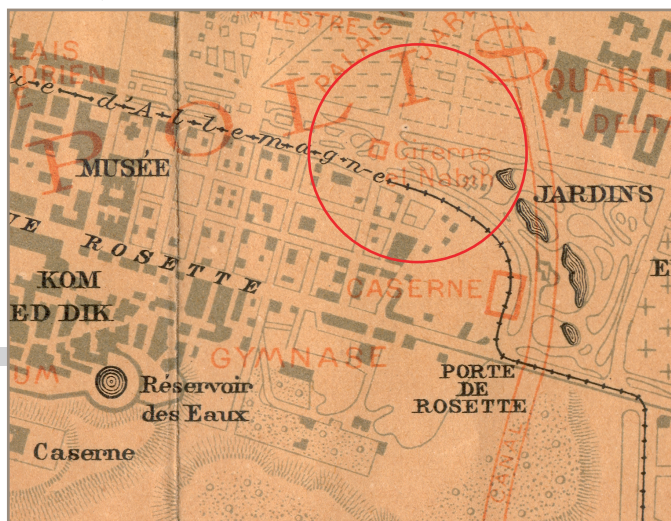


▼ 26. Extrait du *Dplan Alexandria (Ancient and Modern)*, mentionnant « Ancient Cistern »

R.M. Blomfield, « Alexandria Topography », *Bulletin de la Société Archéologique d'Alexandrie*, 8, 1905.



▼ 27. Extrait de *Alexandrie, Plan de la ville ancienne et moderne*, représentant et mentionnant la « Citerne el-Nabih » M. Bartocci, 1914.

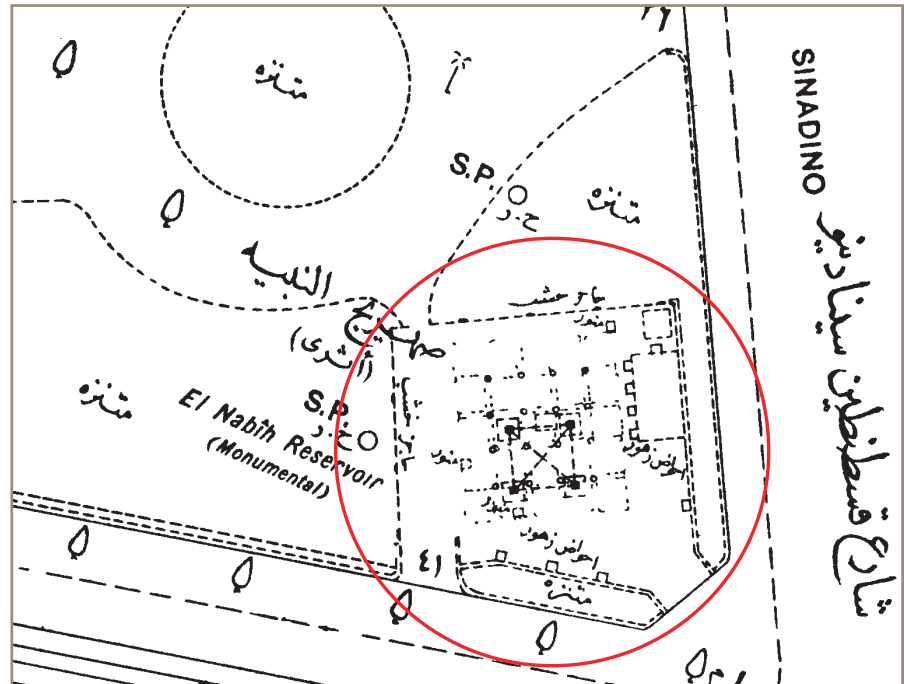


haut. Il faudra attendre le tout début du XX<sup>e</sup> siècle, pour que le monument soit mentionné et figuré sur les plans de la ville. En 1905, sur le plan très schématique *Alexandria (ancient and modern)* dressé par R.M. Blomfield, on peut lire à son emplacement « Ancient Cistern » (26). Ce n'est qu'en 1914, sur le plan *Alexandrie, plan de la ville ancienne et moderne* dressé par M. Bartocci, qu'apparaît pour la première fois le nom « Citerne el-Nabih » (27). Enfin, sur l'extrait cadastral de ce secteur de la ville, levé en 1939, l'édifice, ainsi que ses aménagements extérieurs, sont représentés et désignés sous le nom de « el-Nabih reservoir » (28). Une question demeure : les citernes furent-elles dotées d'un nom dès leur construction, ou du moins du temps de leur utilisation régulière ? Les inventaires réalisés par A. Saint-Genis, Gallice Bey et Mahmoud el-Falaki n'en font pas état. Leur première mention nominative se trouve seulement dans le « dossier Kamil », ce qui permet de supposer qu'ils furent peut-être attribués au moment de cet inventaire patrimonial, faisant passer les citernes du statut d'édifices utilitaires à celui de monument potentiel.

## CONCLUSION

Alors que l'étude du matériel archéologique, issu des quatre campagnes de fouille, est en cours et qu'elle devrait apporter des éclaircissements sur la datation de la fondation et des différents remaniements de la citerne, l'analyse des sources littéraires et iconographiques renseigne, pour sa part, essentiellement sur l'histoire récente de cet édifice. Elle constitue une masse d'informations considérable, majoritairement rédigée en français, langue commune de l'Alexandrie cosmopolite, à une période où savants de toutes origines tentaient de

redécouvrir l'illustre passé de la cité antique. Elle précise le contexte de la disparition de monuments similaires à une période où l'expansion démographique de la ville moderne exige de libérer des terrains à bâtir. Elle identifie l'édifice comme un monument, lieu de mémoire indiscutable, pour ses qualités architecturales propres et le témoignage qu'il constitue de l'histoire de la cité d'Alexandrie. Sa conservation entraîna la réouverture du dossier des citernes et permit de sortir de l'oubli quelque cent cinquante de ses congénères endormis, aujourd'hui localisés et répertoriés en vue d'être protégés des menaces de destruction.



► 28. Extrait de la planche cadastrale 569 de 1939 (Service du cadastre 1933-1948 1/500°) représentant la citerne, les aménagements de ses abords et la mentionnant sous le nom de « el-Nabih reservoir »